



MONTATAIRE



Il n'y a qu'une Maison du Bois

CHARPENTES PRÉTAILLÉES
CONTREPLAQUES
TOUTES TABLETTES
MOULURES
HUISSERIES
PORTES



CROISSES PRÉFABRIQUÉES
QUINCAILLERIE DÉCORATIVE
PERSIENNES BOIS ET FER
VOLETS ROULANTS
PORTES ISOPLANES
TAPIS BALSAN

Dépositaire
O I M M

TOUS BOIS à la demande

Dépositaire
O I M M

CREIL

PLACE ALBERT DUGUÉ

CREIL

Tél. 455.30.89

(Près de l'Église)

PARKING

ENTREPRISE DE PEINTURE
ET VITRERIE

B. CHAUVEAU

16, Place Auguste Génie

60 - MONTATAIRE

Tél. 455-07-60

Droguerie - Papiers Peints

Décor - Lettres

Balatum - Capiflex

Peinture Industrielle

2^e tranche Ensemble Sportif
CRÈCHE

Culture - Jeunesse

*À l'occasion
de la
Nouvelle
Année,*

Monsieur le Maire,
ses Adjointes,
et les Conseillers
Municipaux
de MONTATAIRE

vous présentent leurs
meilleurs vœux
de bonheur, de santé et
de paix.



**BULLETIN
MUNICIPAL
- 1971 -**

MONTATAIRE

DÉPARTEMENT
DE L'OISE

RÉDACTION
DOCUMENTATION
DIFFUSION
MAIRIE DE MONTATAIRE

Supplément au "Travailleur
de la région Creilloise"

Nouvelle Série

N° 23 - Novembre 1971
Dépôt Légal n° 3475 - 4^e Trim. 71

Imprimerie Lafosse
80 - Abbeville

Directeur Publication :
H. BRUYÈRE

VRAI SPÉCIALISTE
Laubion
Vend VRAIMENT moins cher

CARRELAGE - ÉQUIPEMENT MÉNAGER - SANITAIRE

SOMMAIRE

Editorial	2-3
Sur nos murs, il y a près de 150 ans	5
Enfin ! Une Crèche à Montataire	6
Le Forum sur l'Enfance et la suite... ..	7
La rentrée scolaire à Montataire	1
Après l'Opération Brioche	1
La Caisse d'Allocations Familiales communique... ..	1
Centre de vacances et classes de neige	7
Le Centre de Loisirs pour l'enfance	7
Pour quand nos gymnases ?	7
Le service municipal Jeunesse et Culture	7
Le centre culturel communal	7
Horaires d'ouverture des divers services culturels municipaux..	7
Une Maison de Jeunes et de la Culture à Montataire ...	7
Deuxième tranche de l'Ensemble Sportif... ..	7
Le temps des impôts	7
Sept nouvelles rues	7
Une mesure en faveur des personnes âgées	7
Flash sur la voirie	7
L'activité des Sociétés Sportives	7

EDITORIAL

La loi Marcellin sur la fusion et le regroupement des communes, votée le 30 Juin dernier au Parlement, constitue un danger certain pour les collectivités locales, donc pour les populations de toutes les villes et de tous les villages de France.

Il s'agit d'une loi autoritaire puisqu'en définitive les préfets, représentants du gouvernement, ont tout pouvoir pour imposer leurs vues concernant la fusion de deux ou de plusieurs communes, la constitution de districts ou de syndicats à vocations multiples ou de communautés urbaines.

Le but, c'est de faire payer davantage les contribuables en mettant à leur charge les deux tiers des équipements collectifs, cela afin de disposer d'énormes crédits destinés à être attribués aux grandes sociétés privées.

C'est en réalité une aggravation des charges financières qui, depuis 10 ans, ont empiré considérablement pour les collectivités locales.

On pourrait citer une multitude d'exemples. Nous en citerons seulement trois pris à Montataire :

— En 1970, notre ville a payé en T.V.A. à l'Etat sur ses achats et les travaux exécutés, une somme de 67.683.100 anciens francs, ce qui représente la totalité du budget d'une localité de 2.000 habitants.

— L'agrandissement du bureau de postes a coûté à la Municipalité 35.059.580 anciens francs sur lesquels elle n'a touché aucune subvention. Mieux, elle a payé en T.V.A., à l'Etat, sur ces travaux, 5.258.937 anciens francs, ce qui veut dire en bref que c'est la Municipalité qui a subventionné l'Etat.

— La deuxième tranche de notre ensemble sportif est évaluée à 133.200.000 anciens francs, somme sur laquelle l'Etat et le Département interviendront pour 47.671.200 anciens francs, ce qui laissera une charge de 85.528.800 anciens francs à la Municipalité.

Il faut ajouter que cette dernière paiera la T.V.A. à l'Etat sur la totalité de la dépense, soit plus de 20 millions d'anciens francs.

C'est cette situation que le pouvoir veut encore aggraver, comme il l'a déjà fait, notamment dans les communautés urbaines existantes, que ce soit à LYON, BORDEAUX, ou ailleurs, où les impôts ont doublé ou triplé en quelques années.

Il est bien clair qu'une communauté urbaine de la région creilloise groupant un certain nombre de communes, arrangerait bien les affaires du pouvoir pour faire supporter aux populations des charges qui lui incombent.

Nous pensons notamment à deux réalisations, indispensables à la région creilloise : le 3^e pont sur l'Oise et la construction d'un hôpital

public répondant aux besoins de la population de notre région, déjà inscrit au 5^e plan, mais non réalisé, réinscrit au 6^e plan sans aucune garantie de l'être.

Quand on sait que ces deux réalisations, et rien qu'elles, tournent autour d'une dépense de 10 milliards d'anciens francs, quelle aubaine ce serait pour le pouvoir de faire supporter cette charge aux contribuables de la région creilloise.

Voici les raisons essentielles de notre opposition à la loi autoritaire du Ministre de l'Intérieur, Marcellin.

Nous ne sommes pas pour autant systématiquement opposés à des fusions ou regroupements de communes.

Nous tenons en effet compte des changements économiques et démographiques considérables intervenus, notamment depuis la libération et aux tâches nouvelles qui sont posées aux collectivités locales par la vie, les progrès techniques, les exigences grandissantes et légitimes des populations.

Toutefois nous y mettons des conditions. Nous estimons en effet :

- que ces fusions ou regroupements doivent être profitables aux populations intéressées ;
- que ces dernières doivent être consultées et donnent leur assentiment ;
- que toute fusion ou regroupement doit être précédé ou accompagné de mesures financières en faveur des collectivités locales.

Comme on le voit, notre position qui est d'ailleurs celle d'un nombre très important d'élus locaux, est diamétralement opposée à la conception autoritaire du pouvoir.

Quoi qu'il en soit, dans les 6 mois qui viennent, le Préfet fera ses propositions et tentera d'imposer son point de vue.

Pour notre part, nous n'accepterons rien qui ira au-delà du district de la région creilloise qui nous a été imposé et qui, rappelons-le, malgré de belles promesses, n'a rien apporté aux populations de la région creilloise sinon des charges nouvelles.

Mais nous ne sommes pas des utopistes, nous savons bien que sans votre appui nous ne pourrions contrecarrer les objectifs autoritaires du Préfet, c'est pourquoi, comme par le passé, nous vous demanderons de nous aider. C'est notre intérêt commun.

TRIN Robert.

TRAVAUX PUBLICS
OUVRAGES D'ART
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
BETON ARME

Etablissements BRUYÈRE

14, rue de Prony - PARIS (17^e)

DIRECTION DE CREIL, Route de Creil
à SAINT-LEU - Tél. 455.03.12

Grand GARAGE des OBIERS

Concessionnaire

CITROËN - AUTOBIANCHI

(Branx de la X.A. Bassot et Bouchain)

22, Rue Faldherbe - NOGENT-SUR-OISE
Tél. 455.10.92 - 09.24 - 10.74

CITER - Location voitures sans chauffeur
Station-Service et pneumatiques

61, Rue Gambetta - CREIL
Tél. 455.01.42



Un intérêt SANS PRÉCÉDENT à la **CAISSE D'ÉPARGNE**
5 % NET D'IMPOT

dont intérêt 4,25 % et prime de fidélité 0,75 %

L'ÉPARGNE LOGEMENT : Intérêt 2,50 % plus prime d'épargne
prêts à 4 %

PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT : 8 % NET D'IMPOT

La CAISSE D'ÉPARGNE

65 bis, Rue Jean-Jaurès

est ouverte tous les jours de 14 à 17 heures.

GUILDE DES ORFÈVRES

DARBIER-REVAUX

Horloger-Joailleur

Tél. 455 40.90

PLACE CARNOT - CREIL

NETTOYAGE
DES CARREAUX
ET DE L'ENSEMBLE
DES LOCAUX



NEGHRA

62, Route de Calais

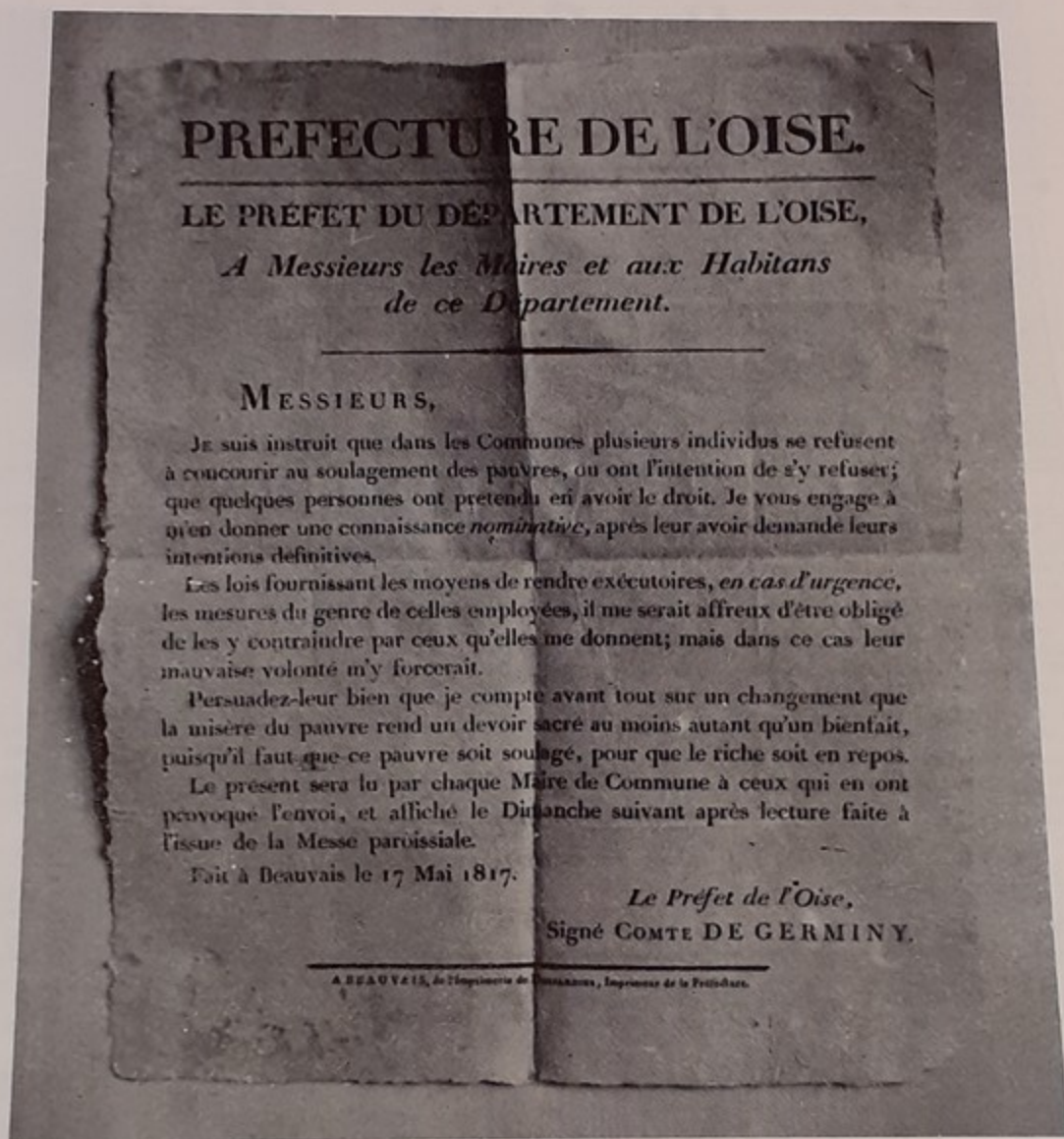
60 - BEAUVAIS

Pompes Funèbres Générales

Bureaux : 38, rue de la République à CREIL

Tél. 455.02.05

Sur nos murs, il y a près de 150 ans



Certains disent que Monsieur le Comte de Choiseul fut un grand Préfet et qu'il eut une administration particulièrement délicate dans cette période difficile.

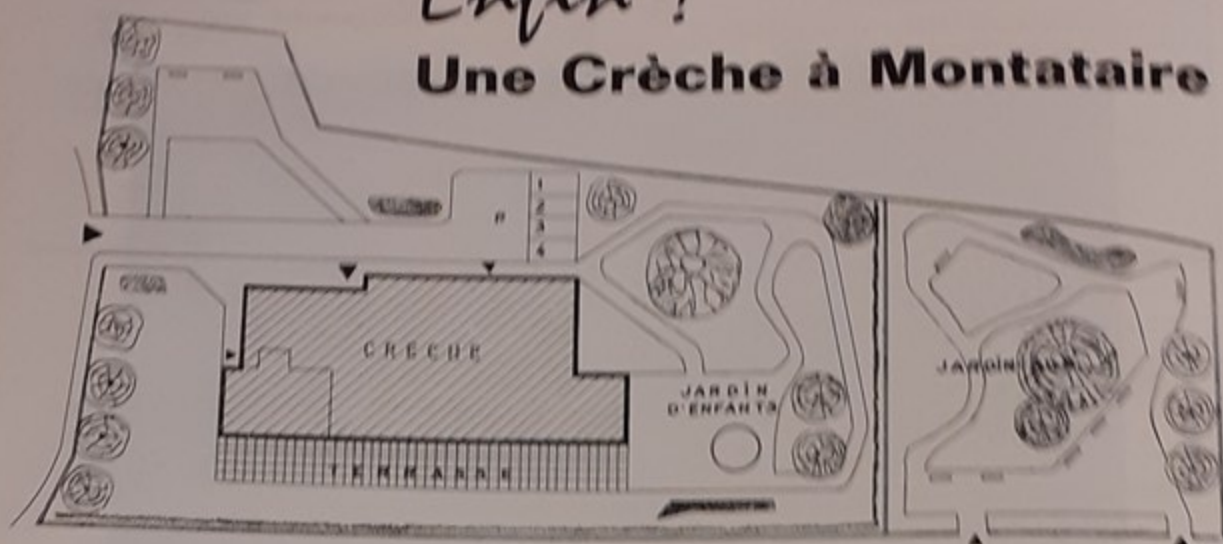
De n'importe quelle façon, on peut remarquer qu'à l'époque tout comme maintenant d'ailleurs, les riches n'étaient pas très enclins à secourir les pauvres.

On peut se demander également, quand Monsieur de Choiseul parle du repos du riche, s'il s'agit du repos de l'âme une fois une bonne action accomplie, ou s'il s'agit du repos physique du riche.

En effet, cette période succédait à la grande Révolution de 1789 qui marquait le profond mécontentement du Peuple. D'où la nécessité d'éditer une telle affiche pour éviter un nouveau soulèvement.

Enfin !

Une Crèche à Montataire



Les femmes salariées sont de plus en plus nombreuses. On les trouve dans toutes les branches de l'économie nationale. Mais la plupart des femmes dans notre pays n'ont choisi librement ni de travailler ni de rester au foyer, ce sont les conditions de vie économiques et sociales qui ont choisi pour elles.

Une crèche dans notre ville ne pourra que les aider à résoudre certaines difficultés, c'est pourquoi nous attachons une grosse importance à l'implantation de cette crèche, alors qu'en France il n'en existe que 500 environ.

Cette crèche, de 40 lits, sera située au cœur de la cité H.L.M. Evaluation prévisionnelle : 800.000 Francs.

Soulignons que cette somme sera largement dépassée, car cette évaluation est calculée à des taux minimum, et qu'entre la date des prévisions et celle de la construction, nous devons nous attendre à différentes hausses sur tout le matériel et les travaux envisagés.

POUR LA CONSTRUCTION :

— La Caisse d'Allocations Familiales nous accorde une subvention de 525.800 francs.

— Dès maintenant, nous allons solliciter des entreprises de la région creilloise des subventions pour la réservation de places, pour leur personnel sur la base de 20.000 francs par lit.

— DEMANDE AUSSI D'UNE SUBVENTION DE L'ÉTAT.

Nous ne pouvons admettre que cette crèche ne soit subventionnée que par les A.F., ce qui reviendrait à faire payer cette construction par les familles alors que l'Etat ne verserait pas un centime, mais préleverait, sous forme de T.V.A., un impôt sur cette construction.

— La dépense non couverte par ces subventions pourra faire l'objet de demande d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts.

Bien élever un enfant coûte cher. Il faut y mettre le prix. Pour cela le bon fonctionnement d'une crèche exige un personnel nombreux et qualifié :

Une directrice : Infirmière diplômée de puériculture.

Neuf auxiliaires puéricultrices : 1 pour 5 enfants ne marchant pas et 1 pour 8 enfants marchant.

Une cuisinière lingère.

Une femme de service.

Les Pouvoirs Publics prétendent que les frais de fonctionnement sont de 25 francs par jour et par enfant, alors que nos renseignements, pris auprès de crèches existant dans la région parisienne nous prouvent qu'ils s'élèvent en réalité à près de 45 francs.

Là encore nous pouvons solliciter la C.A.F.O. pour une subvention de 20 % du prix de journée avec plafond fixé à 25 Francs, soit 5 Francs par jour et par enfant.

Une participation sera demandée aux familles, basée sur le quotient familial. Mais il reste vrai que le fonctionnement d'une crèche pèse très lourd dans un budget municipal.

Nous voudrions :

— que la participation familiale soit ramenée au minimum pour permettre à toutes les familles intéressées de profiter pleinement de cette réalisation, mais que cela ne se fasse pas sur le dos des contribuables.

Ceci nous pouvons l'obtenir ensemble, avec les familles, avec les organisations syndicales, nous exigerons des entreprises des participations au fonctionnement de cette crèche.

La construction de crèches devrait être financée par l'Etat et le Patronat. Il n'en est rien.

Pour faire oublier le manque de crèches, les Pouvoirs Publics portent en avant la solution du placement familial qu'ils appellent trompeusement « crèches à domicile ».

Quel que soit le dévouement de ces nourrices, il est évident que la vraie crèche a une valeur éducative irremplaçable. Toutes les conditions y sont réunies pour le développement de l'enfant : personnel compétent, établissement à sa mesure. Ses rythmes de vie diversifiés correspondent aux différents âges du tout-petit.

Là est certainement la solution d'avenir.

L. GABRIELS.

2^e tranche Enfantille Spéciale
CREIL

Culture - Jeunesse

Le Forum sur l'Enfance et la suite...



Le 5 Juin dernier, pendant le VI^e Festival Culturel de Montataire, au Cinéma-Palace, le Forum sur l'Enfance permettait de se rendre compte, par le nombre de participants, les questions posées sur les sujets les plus divers, et l'attention qui régnait, de l'intérêt, des inquiétudes et des recherches que suscite l'éducation des enfants et des jeunes dans le monde d'aujourd'hui. Nous n'avions pas l'intention de répondre, ce jour-là, à toutes les questions posées. C'était une prise de contact qui nous a permis de relever les thèmes suivants que nous souhaitons traiter avec vous lors de rencontres régulières :

- La compétition scolaire.
- L'éducation sexuelle.
- L'Enfant dans les H.L.M.
- L'Enfant et la télévision.
- L'Enfant et la violence.
- Dessin, musique et danse, moyens d'expression et d'épanouissement.
- Les Enfants inadaptés.

Avant d'aborder ces sujets particuliers, nous avons voulu étudier le développement général de l'Enfant. Une première rencontre sur la petite Enfance, avec la projection d'un film, a eu lieu le 6 Novembre.

Cette réflexion, cette connaissance, n'est qu'un des buts de ces rencontres. Ces discussions doivent nous amener à prendre conscience des besoins des enfants de MONTATAIRE.

A vous d'exprimer ces besoins pour qu'ensemble nous arrivions aux réalisations pratiques, ainsi que, par exemple, celles-ci en projet :

- Une crèche pour les tout-petits dont les Mamans travaillent.
- Un C.M.P.P. (Centre Médico-Psycho-Pédagogique), les enfants relevant de rééducations diverses devant, pour l'instant, aller à Creil.

La Responsable de la Commission
de l'Enfance,

Marie KAUFFMANN.

INSTALLATIONS SANITAIRES

MAGASIN DE VENTE

ACCESSOIRES de
SALLES DE BAINS

Entreprise J. DEFRANCE

25. Rue A. Ribot

60 - NOGENT-sur-OISE

Téléphone : 455.08.58

COUVERTURE

PLOMBERIE

SANITAIRE

TRANSPORTS

EVRAÏRD S.A.

Autocars - Taxis

du maléziel moderne - des prix

13, Rue Jules Juillet - CREIL - Tél. 455.02.07

MAZOUT - CHARBONS

en tous genres

CUVES avec robinet ou pompe

D. LEMAIRE

53, rue des Ecoles

MONTATAIRE

Tél. 455.11.32

PIERRES DE TAILLE DE TOUTES NATURES - MOELLONS BRUTS ET TAILLÉS
VARIÉTÉS DE DALLAGES ET REVÈTEMENTS EN PIERRES ET MARBRES
DÉCORATION - CHEMINÉES EN PIERRE

ROCAMAT

Anciens Ets Civet, Pommer, Dubourdiou et Paganl

150, Boulevard Massena - PARIS (XIII) - Tél. 588.57.58

Société Anonyme au Capital de 16.310.800 F.

Dans l'Oise : Carrières, usines et dépôts à St-Vaast-lès-Mello (Tél. 455.27.02) et Saint-Maximin (Tél. 455.96.02)

CAFÉ - ÉPICERIE

Michel Bionne

73, rue Victor Hugo - 60 - MONTATAIRE - Tél. 455.07.62

POUR VOS CHAUSSURES, une bonne adresse

Bernard BOUTHEMY

125, rue Jean Jaurès - 60 - MONTATAIRE - Tél. 455.09.85

QUENON

- RADIO
- TÉLÉVISION
- ELECTRO-MÉNAGER
- LUSTRERIE

TOUTES LES GRANDES MARQUES

78-80, rue Jean Jaurès - MONTATAIRE - Tél. 455.13.35

Continental-Edison

Thomson-Ducretet

TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

Albert DELANSOY

MARBRENERIE

Place de l'Eglise - Téléphone 455.14.88 - 455.12.01

Caveaux en ciment armé, pierres
briques, parpaings

Monuments au prix de fabrique

Entretien - Gravures - Articles - Fleurs

Les Pharmaciens de Montataire

M. DANGLÉTERRE, 62, Rue de la République,

Tél. 455.08.68

J. LAFONT, 162, Rue Jean-Jaurès

Tél. 455.07.75

H. SAVY, 96, Rue Jean-Jaurès

Tél. 455.07.31

au service de votre santé.

2^e tranche Endaillon (partiel)
M. COENE + P. SCHEIN

Culture - Jeunesse



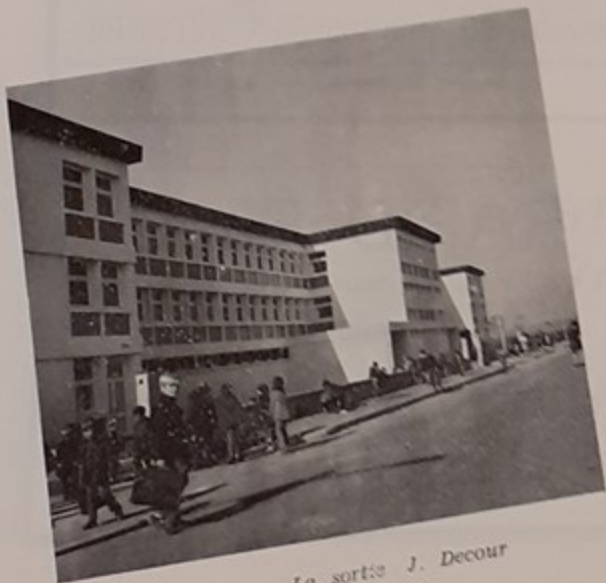
Maternelle J. Decour



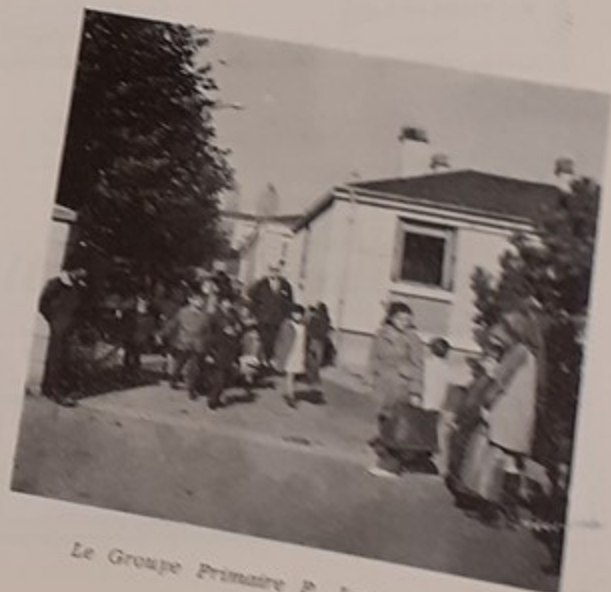
L'École des Filles J. Jaurès



Les garçons du Groupe E. Lévêillé



La sortie J. Decour



Le Groupe Primaire P. Langevin

La rentrée scolaire à Montataire

C'est l'habitude des milieux officiels de se déclarer satisfaits après chaque rentrée scolaire. Sans gratter le vernis, on se congratule sur le fait que tous les élèves sont entrés dans une classe. Ou en est-il à MONTATAIRE ?

LES EFFECTIFS

En maternelle, 20 classes accueillent 750 élèves.

En primaire, 52 classes en ont reçu, à la rentrée, 1.375, ce qui marque une progression importante par rapport à l'an dernier.

Dans le premier cycle, le C.E.S. Anatole France peut être considéré « complet » alors qu'une partie des enfants de Montataire fréquentent le C.E.S. Edouard Herriot.

NOS DIFFICULTÉS

Elles proviennent de l'augmentation continue des effectifs alors que les structures nouvelles se mettent difficilement en place.

L'occupation de la zone pavillonnaire derrière le C.E.S. de la rue des Fonds nous a amenés à créer un nouveau service de cars pour emmener les élèves y compris « les maternelles » vers le groupe Joliot Curie.

Dans la zone d'habitation, heureusement, le groupe Jacques Decour primaire est terminé, 16 classes y fonctionnaient à la rentrée, 17 peu de temps après.

Mais notre souci principal vient de l'école maternelle,

ou les effectifs actuels permettent peu d'admission nouvelles.

NOS PERSPECTIVES

Or, 112 nouveaux logements vont être attribués en cours d'année scolaire. Nous avons demandé à l'administration de l'Education Nationale, de prévoir ces nouvelles arrivées. Notre requête a été très bien acceptée et nous pensons qu'elle aboutira. Mais il est certain que nous serons obligés de recevoir les parents et les élèves en maternelle pour la rentrée de septembre 1972. Nous nous devons d'informer les parents en temps voulu et d'en discuter avec eux.

250 logements au « signal », 400 dans la zone d'habitation, vont certainement être mis en chantier au printemps 1972. 200 nouveaux élèves en maternelle et 300 en primaire dont il faut déjà prévoir l'accueil car les formalités administratives sont longues. Seront-ils entendus en temps voulu pour qu'en 1972 nous ne soyons pas plongés dans des difficultés immenses ?

Là aussi l'aide de tous ceux qui s'intéressent à l'école nous sera nécessaire et utile.

Enfin, l'école à Montataire est aux prises avec les mêmes problèmes que l'école en France.

Si la Municipalité de cette ville fait de gros efforts on n'en peut dire autant du pouvoir actuel dans ce domaine. Il serait bon que chaque parent réfléchisse à cette question et rejoigne les rangs des organisations qui défendent l'école laïque. C'est la bonne manière pour être informé, se sentir concerné, participer au juste combat pour l'amélioration du service de l'Education Nationale.

Les Congés Scolaires en 1971-1972

Le calendrier arrêté pour les congés de l'année scolaire 1971-1972 est le suivant :

● TOUSSAINT

Départ : VENDREDI 29 OCTOBRE au soir
Rentrée : MERCREDI 3 NOVEMBRE au matin

● NOEL

Départ : MARDI 21 DECEMBRE au soir
Rentrée : LUNDI 3 JANVIER au matin

● CONGÉS DE FÉVRIER

Zone A - Académie d'Amiens
Départ : VENDREDI 4 FÉVRIER au soir
Rentrée : JEUDI 10 FÉVRIER au matin

● PAQUES

Départ : SAMEDI 25 MARS au soir
Rentrée : LUNDI 10^h-AVRIL au matin

● GRANDES VACANCES

Départ : VENDREDI 30 JUIN au soir
Rentrée :

Enseignements 1^{er} degré : JEUDI 14 SEPTEMBRE
Elèves : VENDREDI 15 SEPTEMBRE

Au Saphir Bleu

M^{me} MONTIGNON

MONTATAIRE

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFÈVRE

Depuis 20 ans à votre service

RAPID' PLAN

108, rue Jean Jaurès - MONTATAIRE

TOUT POUR LE BUREAU D'ÉTUDES

Tirage de plans et Tirage Offset
Photocopies

tranche Ensemble sportif
M. COENE + PISCINE

Culture - Jeunesse

Après l'opération Brioche

Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés
SECTION DE CREIL

Creil, le 20 Octobre 1971

Monsieur le Maire,

Au nom du Bureau de la Section de Creil de l'A.D.A.P.E.I. je tiens à vous remercier très vivement, du concours que vous nous avez apporté, par votre patronage, dans l'organisation et la réalisation de notre Opération Brioche, en faveur de l'Enfance Inadaptée de l'Oise.

Nous serions heureux que vous transmettiez à **tous ceux qui vous ont aidé**, nos plus vifs sentiments de sympathie.

Nous souhaiterions, si un Bulletin Municipal est diffusé en votre commune, que le résultat de cette journée y figurât, avec l'expression de notre reconnaissance à l'égard de tous et surtout des jeunes qui, représentant 90 % de l'ensemble des collecteurs, ont apporté leur enthousiasme, leur dévouement, leur cœur, pour venir au secours des déshérités — débiles mentaux. A l'heure où avec trop de légèreté on dénigre la jeunesse, nous tenons à souligner notre vive satisfaction de sa tenue.

En vous renouvelant nos plus vifs remerciements, veuillez croire, Monsieur le Maire, et tous vos collaborateurs, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président,
C. RIANT.

Rappelons que la collecte pour les communes de Montataire et Thiverny a rapporté 12.461,20 F.

Garage DEBUQUOY Route de Chantilly - CREIL
Tél. 455.11.50 - 455.13.44

Concessionnaire **SIMCA-CHRYSLER**
Station-Service "**ESSO**"
ouverte jour et nuit

AUTOMARCHÉ PERMANENT
Toutes marques - Tous modèles
Révisés et garantis

SERVICE ENTRETIEN — OUTILLAGE MODERNE
REPARATIONS — TOLERIE — PEINTURE
PIECES DETACHEES — ACCESSOIRES — PNEUS

Chauffage Central
Installations Sanitaires

M. MARIE

60 - ANSAUVILLERS

Tél. 450.40.38

MAZOUT - CHARBONS

en tous genres

CUVES avec robinet ou pompe

D. LEMAIRE

53, Rue des Ecoles - MONTATAIRE

Tel. 455.11.32

POUR VOS SORTIES
EXCURSIONS - NOCES
COLONIES DE VACANCES
VOYAGES DE GROUPES

Société
de **T**ransports
Routiers
de **V**oyageurs

4, Rue de Crépy, 4

SENLIS (Oise)

Téléphone : 38 et 709



Dans un style Louis XIII,
le nouveau salon de coiffure

ROSA Coiffure

Tous les soins du cheveu
à des prix étudiés

CARTE DE FIDÉLITÉ

9, Rue de la République
MONTATAIRE Tél. 455.12.28

Quelle que soit votre profession

LE CRÉDIT AGRICOLE

Une banque moderne ouverte à tous

Agence de MONTATAIRE - Tél. 455.41.61

Bureaux ouverts du mardi au samedi de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30

La Caisse d'Allocations Familiales communique...

Voici maintenant plus de trois ans que le Centre Social et Ménager est ouvert aux familles de Montataire.

Mères de famille, jeunes filles et scolaires participent de plus en plus nombreuses aux activités qui leur sont offertes. Occasionnellement, des réunions avec projection de films sont organisées le soir pour les familles.

Des activités telles que la coupe, la couture, la cuisine, le bricolage, intéressent toujours les participantes désireuses de se perfectionner dans ces domaines.

Actuellement, le marché nous offre des appareils ménagers plus perfectionnés, des matériaux modernes, des textiles très divers, des produits alimentaires nouveaux. Ils sont lancés et appuyés par une forte publicité. Pour choisir ceux qui correspondent à des besoins réels, les consommatrices doivent être informées.

La Conseillère ménagère s'efforce de répondre aux questions posées par ces modifications dans la forme et le rythme de la vie quotidienne, soit lors de réunions, soit individuellement.

Parmi les activités du Centre, vous trouverez :

1°) des activités de groupe :

Voici un aperçu des sujets qui feront l'objet du programme du premier semestre :

— **Sessions pour les Mères de famille**, le VENDREDI de 13 h. 45 à 16 h. 45 (une garde est prévue pour les jeunes enfants).

Actuellement nous réalisons une robe chasuble pour dames ou pour enfants, des pantalons pour garçonnets.

En cuisine : les menus d'hiver, les crèmes et entremets, les menus de fête (une dégustation suit la démonstration).

Le bricolage aura pour objet un chien bas de porte ou un cache-pyjama amusant.

Nous discuterons en groupe des problèmes posés par l'alimentation ainsi que du choix des jouets.

— Informations collectives :

Le 19 Novembre 1971, une information-discussion a eu pour thème « LE BUDGET FAMILIAL ».

Toutes les suggestions ont été prises en considération pour le trimestre suivant.

— Cours pour jeunes filles :

- ayant une activité professionnelle,
- restant à la maison pour aider leurs mères,
- étudiantes,

le LUNDI de 18 heures à 21 heures.

— Cours pour les scolaires :

Garçons et filles de 10 à 12 ans, le JEUDI de 13 h. 30 à 15 h. 30.



Fillles de 12 à 14 ans, le JEUDI de 16 h. à 18 h.

2°) des informations individuelles :

— **Permanences** : Le VENDREDI de 8 h. 30 à 12 h.

La Conseillère ménagère est à votre disposition pour tous renseignements ou démonstrations concernant le domaine ménager.

— **Visites à domicile** sur demande pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la permanence.

Toutes ces activités organisées par la Caisse d'Allocations Familiales de Creil sont gratuites et ouvertes à toutes, allocataires ou non.

Pour toutes commandes de collectivités en produits
entretien et parfumerie, s'adresser à

M. VAN NIEUWENHOVE Jean
35, rue Abel Lancelot - 60 - MONTATAIRE
Téléphone 455.16.71

Chauffage - Plomberie - Couverture

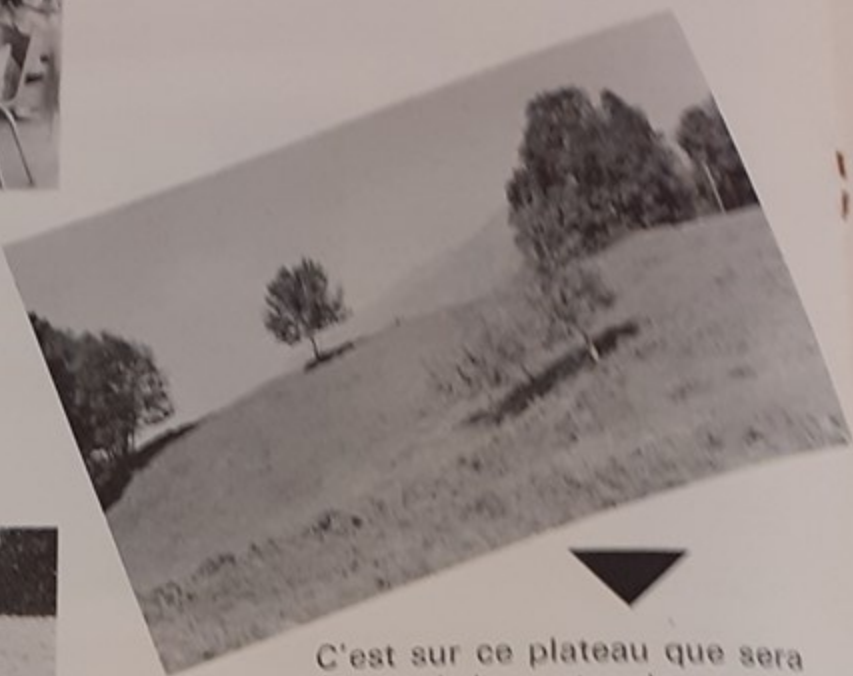
STÉ WARMÉ

Société Anonyme au Capital de 100.000 F.
9, rue du Pontcel
LUZARCHES - 95 Tél. 471.00.01



A la cantine J. Decour

Au centre de loisirs
pour l'enfance
on s'amuse



C'est sur ce plateau que sera
construit le centre de vacances
et classes de neige



C'est un gymnase similaire qui doit
être construit au C.E.S. et à
J. Decour



Centre de vacances et classes de neige

Il y a de nombreuses années maintenant qu'un projet de construction d'un tel centre a été fait par le Conseil Municipal. C'est pour cette raison que la Ville a acquis en 1966 un terrain à SAMOENS (Haute-Savoie).

Nous avons dû, ensuite, établir les plans d'un immeuble ayant la caractéristique principale de pouvoir servir à plusieurs fins :

- a - classes de neige pour les enfants du primaire ;
- b - vacances des enfants pendant l'été ;
- c - séjours de vacances pour personnes âgées, en dehors des périodes d'utilisation pour les enfants.

Le dossier (plan, descriptif, etc...) établi par Monsieur LETU, Architecte de la Ville, a ensuite été adressé aux services compétents de la Préfecture de la Haute-Savoie. Là-bas, notre dossier a été examiné par la commission des opérations immobilières et d'architecture qui le refusa plusieurs fois, nous obligeant à des modifications. Enfin,

le 17 Septembre dernier, cette commission approuva notre projet, et c'est maintenant, contrairement à ce que l'on pourrait croire, que nous allons avoir à surmonter de réelles difficultés.

QUE RESTE-T-IL A OBTENIR ?

Pour que notre projet puisse prendre corps, nous devons obtenir son inscription au plan, c'est-à-dire obtenir que le Préfet (représentant du pouvoir) accepte que la réalisation se fasse au cours du VI^e Plan (1971-1975).

L'inscription au plan obtenue, il nous faut encore obtenir des subventions, ce qui n'est pas le plus facile. Enfin, il nous faudra encore trouver à emprunter auprès des caisses publiques, les sommes représentant la différence entre le coût réel de la construction et le montant des subventions obtenues.

Le centre de loisirs pour l'enfance

La réorganisation du Centre de Loisirs pour l'Enfance (C.L.P.E.), ex patronage, est presque venue à terme. Ce Centre a fonctionné durant Juillet et Août et a accueilli un nombre d'enfants considérable, mais pas toujours en rapport avec l'aire d'évolution du Petit Château.

De nombreuses activités ont fait la joie des enfants (moulage, émaux, peinture, etc...) et les sorties (à la mer, aux alentours : Senlis, Ermenonville) ont été très appréciées par nos jeunes.

Le Centre de Loisirs a réouvert ses portes le jeudi, depuis le début du mois d'Octobre. Le nombre d'inscrits est moins important qu'en été, mais les activités proposées y sont tout aussi intéressantes et enrichies de séances de cinéma, de sport et même la participation aux écoles artistiques municipales (musique, danse, peinture) pour les parents qui le désirent.

Il faut aussi remercier et rendre hommage aux jeunes gens et filles si conscients du sérieux de leur rôle qui

ont consacré leurs vacances à encadrer nos enfants et à assurer ces œuvres éducatrices avec beaucoup de volonté et d'ardeur alors qu'une campagne de dénigrement de la jeunesse ne cesse de croître.

Désireux de toujours aller de l'avant, notre Municipalité vise deux objectifs en faveur des jeunes :

— Le fonctionnement du C.L.P.E. en centre aéré ouvert dès le matin pour mieux aider encore les parents qui travaillent.

— La réalisation d'un centre de l'enfance où enfants de 4 à 14 ans participeront à toutes sortes d'activités éducatives.

Ainsi, les jeunes générations de Montataire auront, dès le plus jeune âge, grâce à la crèche dont la construction s'amorce, puis grâce au Centre de Loisirs pour l'Enfance, plus tard grâce à la Maison des Jeunes, les lieux les mieux adaptés pour leur plein épanouissement.

Pour quand nos gymnases ?

Les textes officiels attribuent à chaque classe du C.E.S. cinq heures d'éducation physique par semaine et six heures pour les classes primaires.

Nos enfants en bénéficient-ils ?

La réalité est plus pessimiste lorsqu'on sait que seuls trois professeurs sont nommés au C.E.S. pour plus de 700 élèves et qu'il n'existe aucune installation sportive pour l'établissement.

Les quelques heures pour le sport dont bénéficient nos enfants, se passent dans une cour goudronnée et réduite où trois classes à la fois évoluent.

Pourtant, le gymnase était inscrit au V^e Plan pour 1971 et la fin de l'année approche, nulle trace encore... Le retard du V^e plan est tel qu'il est probable même que sa réalisation soit repoussée au-delà de 1972 si une intervention énergique de la Municipalité, des parents, des enseignants, de l'administration du C.E.S., pour exiger le déblocage des crédits (prévus dès la fin du C.E.S. G. Havez à Creil, juin 1971) n'est pas entreprise.

La situation est aussi désastreuse dans le primaire où douze moniteurs de gymnastique seraient indispensables pour assurer l'horaire officiel, ainsi que les douze gymnases adéquats. Jusqu'à ce jour nous comptons deux gymnases à Montataire et deux moniteurs RÉMUNÉRÉS ENTIÈREMENT PAR LA MUNICIPALITÉ.

La construction d'un gymnase au groupe Jacques Decour, qui compte un effectif de 450 élèves, n'est même pas programmée. La Municipalité lutte afin de l'obtenir. Or, ce n'est pas le budget 1972 de la Jeunesse et des Sports qui permettra sa réalisation. Encore là, une action de masse, des parents, des enseignants, de la Municipalité, pour l'ouverture des crédits nécessaires, doit être mise en œuvre afin que nos enfants subissent moins intensément les méfaits d'une politique généreuse pour le grand capital mais si avare pour le bien de tous.

Il y a six ans, Montataire voyait naître le Centre Culturel Communal, première pierre d'un édifice auquel, depuis sont venues s'en ajouter bien d'autres : Service Municipal Jeunesse et Culture, Maison des Jeunes et de la Culture, Associations culturelles diverses...

Une telle floraison d'organismes, tendant à implanter et développer tous les domaines de la culture, dans notre cité, n'est pas le fait du hasard. Il s'agit d'une politique concertée entre nos élus locaux et les membres des associations culturelles. Politique qui a toujours présente à l'esprit la question suivante : La culture, pourquoi et pour qui ?

Nous l'avons déjà dit : pour nous la culture ne s'arrête pas aux arts et à la littérature. Elle englobe tous les domaines de l'activité humaine. De ce fait — à un moment ou à un autre — elle doit concerner chaque individu, que ce soit par le biais des arts, de la littérature, du sport, de l'activité syndicale ou politique... La culture n'est pas un coin à part, réservée à une élite. De ce fait, elle est la propriété de tous et de chacun.

Si nous insistons particulièrement sur cette notion, c'est parce qu'avant toute chose, la culture est un formidable moyen de compréhension et de libération de l'individu. Elle doit permettre à chaque homme de s'y retrouver dans le monde d'aujourd'hui, de comprendre les mécanismes et les rouages qui font progresser ou qui freinent l'art, la science ou le développement de notre société.

En un mot, la culture, comme le disait Paul Langevin, « doit donner à chacun une conscience aussi claire que possible de l'effort humain dans le passé comme dans le présent... »

L'homme cultivé doit être capable de situer son temps et de se situer lui-même dans la perspective de cet effort ».

Le service municipal Jeunesse et Culture

La rentrée de Septembre 1971 vient de marquer un nouveau tournant pour le Service Municipal Jeunesse et Culture.

Plusieurs innovations ont été apportées pour développer et améliorer l'enseignement artistique pour l'enfant, ainsi que pour aider les familles dont les parents travaillent.

En effet, les enfants qui désirent participer aux écoles artistiques municipales peuvent désormais être pris en charge par le Centre de Loisirs pour l'Enfance jusqu'à 18 h. tout en pratiquant l'activité de leur choix (danse, dessin, musique).

Par ailleurs, un nouveau cours de danse, portant le nom « d'atelier d'expression culturelle » a été ouvert au début du mois d'Octobre. Ce cours, qui se limite, pour l'instant, à la danse romantique, à la danse de caractère, et à la danse moderne, est ouvert aux enfants de plus de six ans et aux adolescents. Les cours sont gratuits. Seul un droit d'inscription annuel de 10 F est perçu lors de la première séance, comme pour les ateliers de dessin et de musique. Ce droit d'inscription est réduit à 5 F pour le deuxième enfant et devient gratuit pour les suivants.

D'autre part, l'Ecole de Musique, ou Centre Musical, possède désormais ses locaux dans l'Ecole Jean-Jaurès (face à la poste), là où se trouve depuis déjà cinq ans l'atelier d'expression artistique, lequel dispose maintenant d'une annexe qui fonctionne au Petit-Château chaque jeudi après-midi, dans le cadre du Centre de Loisirs pour l'Enfance.

Des renseignements plus détaillés sur ces différentes activités peuvent être obtenus tous les jours — sauf dimanche et lundi — au Cinéma-Palace, 94, rue Jean-Jaurès à Montataire.

Entreprise Jacques GUYOT

69, Rue Victor Hugo à CREIL

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
LOCATION MICHIGAN

Le centre culturel communal

Il n'est désormais plus nécessaire de définir l'activité du Centre Culturel Communal dont chaque habitant a pu entendre parler à l'occasion de différentes manifestations culturelles, telles que spectacles, conférences, expositions, etc... qui connaissent d'ailleurs une fréquentation de plus en plus importante et variée.

Par contre, peut-être est-il bon de souligner un aspect moins évident mais très important, de cette activité : le développement des associations culturelles autour du Centre Culturel. En effet, lors de sa création, il y a 6 ans, le Centre Culturel ne comptait qu'une association adhérente qui était le Ciné-Club. Aujourd'hui, on en dénombre sept : Association philatélique, Association des Amis de la danse, Photo-Club, Ciné-Club, Groupe Livre et Animation, Maison des Jeunes et de la Culture, et Groupe de Théâtre Contemporain Amateur. Sans parler des associations ou clubs qui sont en voie de création, tels que le club de guitare et l'association des Amis de la musique.

Une telle progression dans le développement de la vie culturelle à son niveau le plus simple et peut-être le plus riche aussi, entraîne, bien sûr, une progression dans la fréquentation et l'organisation des manifestations du Centre Culturel. Après un 6^e Festival Art et Culture, au programme varié et de haute qualité, qui a reçu l'approbation unanime du public, voici que le Centre Culturel présente, pour le 4^e trimestre 1971 un éventail de manifestations culturelles régulières et diversifiées qui n'ont rien à envier aux programmes de Centres Culturels disposant de moyens bien supérieurs. Cela, bien entendu, grâce au dynamisme et au dévouement du Conseil d'Administration et d'un certain nombre d'adhérents qui à chaque spectacle, viennent grossir les rangs du Centre Culturel.

Et c'est pour continuer dans cette voie que le Centre Culturel a décidé d'organiser avec l'ensemble des associations de la ville, une grande fête populaire sur la Jacquerie qui devrait se dérouler dans le cadre du 7^e Festival Art et Culture, vers les mois de Mai et Juin 1972. Déjà, un certain nombre de commissions d'étude et de réalisations pratiques, sont au travail. Cependant, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés qui désireraient se joindre au collectif déjà existant, pour nous aider dans la recherche et l'exécution matérielle de cette reconstitution historique.

Pour de plus amples renseignements, il est préférable de s'adresser au Cinéma-Palace, 94, rue Jean-Jaurès.

2^e tranche Ensemble Sportif
M. COENE + PISCINE

Culture - Jeunesse

**Les horaires
d'ouverture
des divers
services culturels
municipaux
sont les suivants**

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bibliothèque Discothèque 4, rue des Déportés	14 à 19 h.	15 à 18 h.	9 à 18 h. 14 à 19 h.	15 à 18 h.	9 à 12 h. 14 à 17 h.
Ecole de Danse Ecole Jean Jaurès			9 à 10 h. 10 à 11 h. 11 à 12 h.		
Ecole de Dessin			14 à 15 h. 30 15.30 à 17 h.		14 à 17 h.
Ecole de Musique			14 à 15 h. 15 à 16 h. 16 à 17 h.		14 à 15 h. 15 à 16 h. 16 à 17 h.
Gymnastique Féminine	14 à 15 h. 17 à 18 h. 18 à 19 h.			17 à 18 h. 18 à 19 h.	

Aux Écoles Municipales...



Musique



Poterie au
Centre
de Loisirs



Danse



Peinture

**Société Lyonnaise des Eaux
et de l'Eclairage**

*Exploitation, Gérance, Entretien des Services de distribution
d'Eau potable et d'assainissement*

Direction Régionale : 24, RUE GOUVIEUX
CHANTILLY - Tél. 457.00.32

Pour MONTATAIRE, s'adresser :

68, Rue Jules Michelet, CREIL - Tél. 455.00.32

**TRANSPORTS
EVRARD S.A.**

*Autocars - Taxis
du matériel moderne - des prix*

13, Rue Jules Juillet - CREIL - Tél. 455.02.07

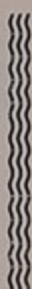
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Henri HAINAULT

Route d'Amiens - LAIGNEVILLE - Tél. 455.13.27

Travaux réalisés :

- Hôtel de Ville de Creil
- Ravalement de l'Hôtel de Ville
- Ets Queneutte
- CERCHAR
- A.F.T. à Monchy-Saint-Eloi
- C.E.R.P. à Laigneville
- Poissonnerie Danneels à Creil



TERRASSEMENTS

BÉTON ARMÉ

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

ET PRIVÉS

Qualification Professionnelle : 110-133

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES

A. MARC

A. C. M. M.

CHARPENTE MÉTALLIQUE

MENUISERIE MÉTALLIQUE

SERRURERIE

4, rue Abel-Lancelot - 60 - MONTATAIRE - Tél. 455.31.12

V.I.M.O. GUEUDET

Concessionnaires SAVIEM

Camions de 6 T à 35 T

Route de Clermont - BEAUVAIS - Tél. 448.12.62

Agence à CREIL : 50, rue Gambetta - Tél. 455.15.85

2^e tranche Ensemble sportif
M. COENE + PISCINE

sportives

Une Maison de Jeunes et de la Culture à Montataire

Pourquoi faire ?

Une telle question peut surprendre dès lors que la M.J.C. fonctionne depuis plus d'un an !

Aurait-on créé cette association, mis des locaux à sa disposition, lui aurait-on alloué une subvention, sans avoir aucune idée du rôle qu'elle aurait à jouer ?

NON PAS ! Le bilan des activités passées, dont nous ne citerons que les plus récentes : exposition « L'Espace », week-ends camping, exposition Marcel Poulet avec réalisation d'un montage photographique sur le rôle de l'artiste dans notre société, la pratique de la voile durant les mois de Juin, Juillet, Août, le camp d'été à Samoëns, l'exposition « Labyrinthe » qui présente des œuvres de 30 peintres d'aujourd'hui, ce bilan donc, de même que le programme à venir, infirme avec force toute hypothèse de ce genre.

ALORS POURQUOI CETTE QUESTION ?

Le monde d'aujourd'hui bouge. Nous vivons une époque de grands changements, l'accélération des processus de transformation permet de voir l'économie, la politique, l'histoire elle-même se faire sous nos yeux.

La vie d'un homme, aussi courte soit-elle à l'échelle de l'histoire, permet de mieux mesurer aujourd'hui qu'hier la nature et la profondeur des changements.

La culture et les phénomènes qui s'y attachent ne sont pas séparés des autres mutations. Il convient d'aborder les problèmes culturels avec l'idée que nombre d'entre eux vont exiger des solutions nouvelles.

POURQUOI ?

— La concentration urbaine s'accélère.
— Le nombre des intellectuels devient plus important (enseignants, ingénieurs, techniciens, etc...).

— Le travail réclame une plus grande part d'intelligence.

— La jeunesse est nombreuse. Des circonstances concrètes la rendent plus présente qu'autrefois. La place que nous voulons lui donner dans la construction de l'avenir implique des responsabilités supplémentaires envers elle.



LA CULTURE EST UN ÉLÉMENT DE SOLUTION DE CES PROBLÈMES

Elle exige une quantité et une qualité d'hommes sans aucune mesure avec hier.

« Promouvoir une politique culturelle, c'est aider à organiser la compréhension des problèmes, et non le consentement à la solution que d'aucuns pourraient leur proposer ».

Voilà la raison de cette question.

Voilà pourquoi nous vous avons conviés fin novembre pour participer au débat que la M.J.C. organisait sur ce thème.

Au cours de ce débat, nous nous sommes efforcés, à partir de l'analyse critique des activités passées et présentes de la M.J.C., d'esquisser le dessin de ce qu'elle devra être demain, pour mieux jouer son rôle au service de la jeunesse et de toute la population de notre ville.

Albert RUOSO.

POMMES DE TERRE EN GROS - Centre de Triage et de Conditionnement

ROGER SIERVANT

60 - RANTIGNY - Téléphone 456.03.33

LAVUNIC

91, Rue Jean Jaurès - MONTATAIRE - Tél. 455-14.84

DRAPS - BLEUS DE TRAVAIL - LAVAGE AU POIDS - REPASSAGE
Dépôt de Teinture LE BINIGUER

CAFÉ DES SPORTIFS

chez Serge

8, P. Auguste-Génie - MONTATAIRE

Tél. 455.14-86

Tous les Résultats Sportifs Complets du Dimanche

GUILLUMMETTE ET PLACE

Concessionnaires BERLIET

Rue Ch. Souassou - CREIL

Tél. 453.06.19

LIBRAIRIE - PAPETERIE - JOURNAUX**ROBERT LEBLANC**

à proximité de la Gare

MACHINES À ÉCRIRE ET ARTICLES DE BUREAU

Entreprise de Maçonnerie - Carrelage**Société DESTOOP et BONNIEC**Siège Social : 46, Rue de Pont-Sainte-Maxence - VERNEUIL-EN-HALATTE (Oise)
N° 51, rue des Déportés MONTATAIRE**PÉPINIÈRES DE VILLERS-ST-PAUL****J. LOISELEUR & FILS**

PÉPINIERISTES - PAYSAGISTES

Téléphone 453.06.01

Études et Expertises

Imprimerie NATUREL

6, Rue des Écoles

60 - MONTATAIRE

Tél. 453.07.90

Transports et Terrassements**Veuve SCHOLLAERT Jean**

48, Rue Victor Hugo, MONTATAIRE - Téléphone 453.07.17

Employez le Raticide MORELpour la destruction des rats, souris, mulots
20 ans d'expérience

Dites-le à vos amis, vous leur rendrez service.

Agent : Félix LE BELLEGARD

60 - CRILLON par Songeons - Tél. 13

Quincaillerie - Ménage - Couture - Articles de Cuisine

Georges BRAILLON

15, rue Jean Jourdès - Tél. 453.06.30

1951 - 1971... Depuis 20 ans à votre service...

MAËS OPTICIEN à CREIL Avenue de la Gare

ETABLISSEMENTS

E. BOUFFLETTE

Fournitures Générales pour le Bâtiment

l'Assainissement et les Travaux Publics

Appareils Sanitaires - Bois - Métaux

28, rue Jules Julliet - 60 - CREIL - Tél. 453.25.40

Café du Centre chez René ROSE STRUBBI

Chez René, "AU MUGUET" FLEURS

Quincaillerie - Ménages - Baptêmes

Deuils - Articles Funéraires - Gravure

61, Pl. Hôtel de Ville - 60 - MONTATAIRE - Tél. 453.07.34

2^e tranche Ensemble Sportif
M. COENE + PISCINE

sportives

Deuxième tranche de l'Ensemble Sportif

arriver dans la vie, même un déblocage de crédits réclamés à corps et à cri par la Cité Ouvrière qui tente, depuis quelques années, de réaliser un ensemble de ce nom, plus en rapport avec les besoins actuels, que l'Etat refuse toujours de financer, mais toujours avec le même aplomb. Le moyen est simple :

...
... temps, manque d'argent a parfaitement rimé avec manque d'équipements, et pour raison depuis un certain 1958 où, socialement, nous aurions pu souhaiter plus gâtés.

Faisant suite à la première tranche matérialisée par la Salle des Sports Marcel COENE, la seconde comprendra, non seulement le terrain de football, la piste d'athlétisme et deux courts de tennis.

Pour les amateurs de chiffres, sachez que, converti en francs actuels, tout ceci représente la coquette somme de 1.332.000 francs (133.200.000 A.F.) environ, et que, malgré tout, l'effort sera à poursuivre pour l'obtention de tribunes et de vestiaires qui ne sont pas inclus dans cette tranche.

C'est d'ailleurs par les chiffres que l'on se rendra aisément compte de la carence de l'Etat dans la répartition des subventions. Que l'on juge :

- Dépense subventionnable (1) : 79.452.000 A.F.
- Part de l'Etat : 30 % de la dépense subventionnable.
- Département : 30 % de la dépense subventionnable.

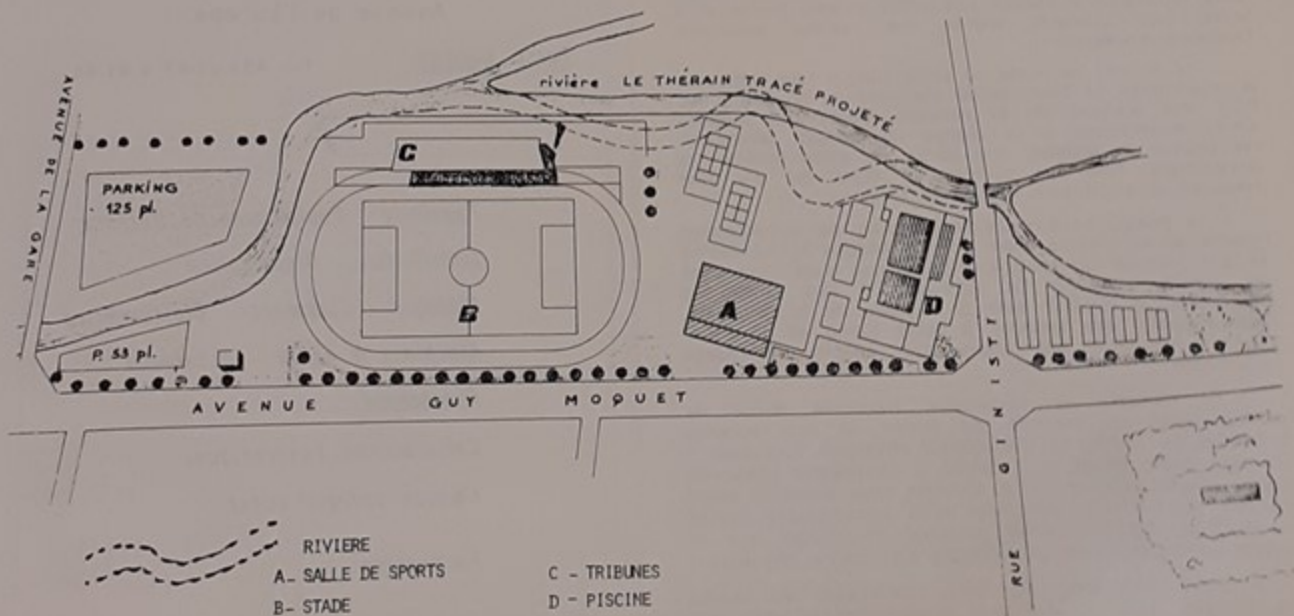
Il reste donc à payer par la commune quelque 85.530.000 A.F., et là, pas d'autre alternative que les Caisses de Prêts avec tous les inconvénients que cela implique.

Les travaux de cette seconde partie de l'ensemble omnisports dureront environ 18 mois et l'implantation vous est présentée sur le plan masse ci-dessous.

Quant à la piscine également figurée, il faudra toute l'aide de la population pour voir sa réalisation menée à bien, car de ce côté, rien n'est encore acquis.

(1) La dépense subventionnable représente le prix de revient prévu au départ de l'opération mais ne tient nullement compte de l'inflation qui se produit entre le moment où le projet est déposé et celui où les demandes de prix sont effectivement lancées aux entreprises. De plus cette somme prévisionnelle n'est valable, même au départ qu'en tirant les prix au maximum : ceci est très important.

J.-P. BESSON.



Le temps des impôts

Comment les pouvoirs publics financient-ils le service des impôts locaux ? Comment les communes sont-elles financées ? Comment les communes sont-elles financées ? Comment les communes sont-elles financées ?

Mais comment se fait-il que malgré les allègements fiscaux imposés chaque année, les communes ne puissent pas payer les impôts ? Comment se fait-il que malgré les allègements fiscaux imposés chaque année, les communes ne puissent pas payer les impôts ?

Le fait de l'élaboration de chaque budget le gouvernement prévoit affectivement des allègements fiscaux. Mais pour les communes capitalistes, et non pour ceux qui sont exploités, c'est-à-dire les salariés.

Et à EN EST ENCORE EN MOINS C'EST MOINS ?

Autrement dit, l'Etat prélève, les travailleurs, les communes exploitatrices de la population, par le biais d'impôts d'impôt. Par contre, les communes capitalistes bénéficient de réductions d'impôts.

D'autre part, les quelques dizaines de grandes communes qui dirigent en fait notre pays, ont très grand besoin. En conséquence, ces communes exploitatrices ne peuvent suffire à les satisfaire. Il leur faut autre chose de bien plus important. Et c'est là que les communes sont intervenues. Il s'agit des transferts de charges.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Tout simplement de faire supporter à d'autres, les charges de l'Etat. Par exemple, à la Sécurité Sociale, aux salariés, et AUX COMMUNES.

Les communes réalisent dans notre pays, les deux tiers des équipements publics mais l'Etat garde pour lui 87 % des impôts nationaux. Malgré cela, les communes voient leurs subventions diminuer et grande leur difficulté à obtenir des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt auprès des caisses publiques. Quelques exemples :

— Le bureau de poste ne suffit plus, il faut l'agrandir, le moderniser. La Mairie s'adresse au Ministère des P.T.T. Pas d'argent du ministère. Coût : 25 millions d'F entièrement à la charge du budget communal. Par dessus le marché, une partie de cette somme va directement dans les caisses de l'Etat qui n'a rien déboursé. Il s'agit bien sûr de la TVA.

— Le groupe scolaire Jacques Decour est actuellement terminé et en service, mais nous attendons la subvention de la 3^e tranche des travaux. Il paraît que nous toucherons cet argent en 1972. En attendant, il faut payer les entreprises, la S.E.D.O. paie à la place de la commune. Cela s'appelle des avances à court terme et ça coûte 5,5 % d'intérêts qui augmentent encore la charge communale.

— Le ministre de l'Education Nationale oblige de prévoir dans les emplois du temps de nos enfants, 5 heures de sports et d'éducation physique. Fort bien ! Un seul petit défaut, il « coûte » de prévoir (donc de payer) des professeurs d'E.P. Comme nous avons le souci de voir nos enfants bénéficier d'un encadrement sportif le meilleur possible, nous prenons en charge, sur le budget communal, deux professeurs d'éducation physique !

Il serait trop long de faire l'inventaire de toutes les charges dont se débaisse ainsi l'Etat et qui sont

supportées par les communes. Elles supportent tout de même, en plus de l'impôt, le poids de l'Etat. Elles supportent tout de même, en plus de l'impôt, le poids de l'Etat. Elles supportent tout de même, en plus de l'impôt, le poids de l'Etat.

Malgré tout, le principe de l'équilibre budgétaire n'est pas respecté. Malgré tout, le principe de l'équilibre budgétaire n'est pas respecté. Malgré tout, le principe de l'équilibre budgétaire n'est pas respecté.

Il s'agit de faire supporter à d'autres, les charges de l'Etat. Il s'agit de faire supporter à d'autres, les charges de l'Etat. Il s'agit de faire supporter à d'autres, les charges de l'Etat.

Le groupe parlementaire communiste à l'Assemblée Nationale a, depuis longtemps, déposé un projet de loi pour permettre aux communes de bénéficier de plus de 10 % des impôts nationaux. Mais l'Etat ne veut pas que les communes puissent bénéficier de plus de 10 % des impôts nationaux. Mais l'Etat ne veut pas que les communes puissent bénéficier de plus de 10 % des impôts nationaux.

Il faut donc que les communes prennent cette affaire en main pour stopper ces changements budgétaires. Et nous comptons bien que les habitants de Montataire prendront une part active à cette tâche.

J. FURLETTE

E^{ts} QUENEUTTE

Avenue de l'Europe

CREIL - NOGENT

Tel. 455-41-43 à 41-44

Papeterie - Équipement de Bureaux

Installation - Organisation

Mobilier - Classeurs - Cloisonnages

Machines à écrire - à calculer

Photocopie

Calculatrices électroniques

Caisses enregistreuses

Facturières

Amis Lecteurs, cette page vous est réservée.

Ecrivez-nous, envoyez-nous vos suggestions, questions et critiques concernant votre bulletin et les questions qui y sont traitées, à la Mairie de Montataire.

Pour vos Assurances

- Accidents
- Incendie
- Vie

CONSULTEZ

Gilbert GRISON

Agent Général
du Groupe ZURICH-ABRI

13, Rue Henri Joret

MONTATAIRE

Tél. 455.05.76

Bâtiment

Travaux Publics

Génie Civil

S.A. ZUCCATO

R. N. 330

Le Plessis-Pommeraye

60 - CREIL

Tél. 455.09.73

Pour vos cadeaux de fin d'année joignez l'UTILE à l'AGRÉABLE :

Un tapis de table (grand choix) - un couvre-sol (remise de 10 et 20 %) - du Ripolin (Mat - Brillant - Satin)
(remise de 20 % sur boîte de 1 kg, 3 litres et 25 kgs).

Du papier peint, collection nouvelle - toujours 30 % de remise

L'idéal pour la cuisine : le papier vinyle mural (qualité Vénilia)

G. NOYELLE

37, Rue de la République - 60 - MONTATAIRE

Tél. 455.21.07

**RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO - MÉNAGER**

ETS SAROUILLE

Electricité générale DO - PHILIPS

LIANCOURT

Tél. 456.04.01 et 05.06

**PEINTURE
TOLERIE AUTOMOBILE**

R. ROUSSELLE

24, Rue des Ecoles

60 - MONTATAIRE

Tél. 455.21.45

Arts - sportives



Sept nouvelles rues

Une d'entr'elles porte le nom de Finsterwalde (R.D.A.) jumelée avec Montataire.

Pour le 27^e anniversaire de la Libération de Montataire, la Municipalité communiste et démocratique a organisé l'inauguration de six rues.

Désormais, elles porteront des noms qui resteront pour tous des exemples de courage, de dévouement et de lutte héroïque.

LOUIS DONDEYNE, MAURICE VAYER, jeunes gens qui avaient choisi de défendre leur pays contre l'occupation nazie et qui furent pris sur la place de la Mairie le 22 Août 1944 et lâchement fusillés avec tant d'autres qui sont partis à l'âge où les jeunes ébauchent les plus beaux projets d'avenir, rappelleront toujours ce que fut la lutte héroïque de la jeunesse française.

CYRILLE DE FOOR, travailleur honnête, militant communiste, actif résistant de la première heure qui fut fait prisonnier et fut déporté dans ce camp terrible d'Auschwitz d'où si peu d'internés sont revenus. Il est décédé le 15 Mars 1943 des suites de privations et mauvais traitements. Il avait alors 32 ans.

COLONEL FABIEN, l'un des principaux chefs de la résistance, très redouté par les nazis, dirigea avec nos camarades COENE et M. MIGNON les F.T.P. dans notre département, décédé à 25 ans sur le front d'Alsace, FABIEN a eu une vie exceptionnelle. Première blessure

à 18 ans en combattant le fascisme en Espagne... à 20 ans il est dirigeant des jeunes communistes pour la région parisienne. A 21 ans chef d'un premier bataillon de la jeunesse.

RAOUL DEDICOURT. En donnant ce nom à une rue de Montataire, la Municipalité a voulu rendre hommage à un élu disparu il y a maintenant deux ans. Elu conseiller municipal en 1947, Raoul DEDICOURT, secrétaire fédéral du Parti Communiste Français, militant ouvrier de grande valeur, a joué un rôle important à l'assemblée municipale où il fut à la base de nombreuses réalisations.

RAYMOND COENE. Trois mots suffisent pour qualifier ce militant : modeste, dévouement, travail. Pendant plus de 30 ans, il fut représentant des travailleurs de chez Marinoni auprès de la direction ; pendant plus de 30 ans, il fut un militant très actif de notre Parti.

En rendant hommage à ces hommes qui sont des exemples pour tous, la Municipalité, les familles, les amis des disparus ont rendu hommage à tous ceux qui, comme eux, toute leur vie durant, se sont consacrés pour le bien de leur Parti, des travailleurs, de leur Patrie.

Le 17 Octobre dernier, a eu lieu également l'inauguration de la rue de FINSTERWALDE.

Vous le savez certainement, FINSTERWALDE est une ville de la République Démocratique Allemande avec laquelle notre ville de MONTATAIRE est jumelée depuis 1962.

L'activité du jumelage a porté jusqu'à ce jour, sur l'envoi de diverses délégations de Montataire et chaque année d'un contingent de dix enfants de notre cité dans les camps de vacances de FINSTERWALDE.

D'autre part, plusieurs expositions ont été organisées par le Comité d'Amitié Montataire-Finsterwalde.

C'est pour sceller davantage encore ces liens d'amitié en faveur de la Paix et du Progrès social que le Conseil municipal a décidé, à l'occasion du 22^e anniversaire de la R.D.A. de donner le nom de FINSTERWALDE à la rue Henri Joret.

Cette inauguration a été en même temps une manifestation particulière en faveur de la reconnaissance de la R.D.A., par le gouvernement français, reconnaissance qui sera profitable à nos deux pays dans tous les domaines (économique, social et culture), et pour la Paix en Europe.

Bienvenue à **MONTATAIRE**
Ville jumelée avec



FINSTERWALDE
République Démocratique Allemande

Rue de Finsterwalde

Enseignes - Publicité

M. CHARANSONNET

Artisan - Peintre en lettres

Schtchélite - Lumineux - Filage

Calicots - Sérigraphie

Spécialiste de la voiture publicitaire

60 - PRECY-SUR-OISE - Tél. 456.72.22

E^m Frédéric GRUBIS
 Fournitures Industrielles et Automobiles
 Atelier Régional de Reconstruction de Radiateurs
 COMPIEGNE : 18, rue des Lombards - Tél. 11.00
 CREIL : 12 bis, rue H. Pouquet - Tél. 8

BOUCHERIE DU CENTRE
 CHARCUTERIE - VOLAILLES
YVES TALMA
 Place de l'Hôtel de Ville 60 - MONTAIRE
 Tél. 455.07.24

FORCLUM
 TOUTES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
 Installation et entretien d'éclairage public
 Equipement Usines et Centrales
 Tableaux - Réseaux de distribution
 Lignes et Postes toutes tensions
 Eclairage bâtiments
 87, rue de Dunkerque - 75 - PARIS (9^e) - TRUCLUM 74-03
 Centre de CREIL : 3, rue Jules Julliet - Tél. 455.01.79

BAPTÊME, FIANÇAILLE, MARIAGE, DEUIL
LUCETTE
 FLEURISTE INTERFLORA
 24, rue de la République - MONTAIRE
 Livraison Tél. 455.24.61

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
BABILOTTE Roland
 Rue du Colonel Fabien (ex Sentier du Stade)
 60 - MONTAIRE - Tél. 455.27.43

**Une mesure
 en faveur
 des
 personnes
 âgées**

Consciente des difficultés que rencontrent les personnes âgées pour se rendre au cimetière, la Municipalité de Montaire met à leur disposition le petit car.

Le trajet s'effectue de la façon suivante :

- Quartier Est : 1^{er} arrêt : 13 h. 30 : Carrefour Givisti ; 2^e arrêt : 13 h. 45 : Place de la Mairie.
- Les 1^{er} et 2^e vendredis de chaque mois.
- Quartier Ouest : 1^{er} arrêt : 13 h. 30 : Stop rue Louis Blanc ; 2^e arrêt : 13 h. 45 : Bas de l'allée des Marronniers.
- Les 3^e et 4^e vendredis de chaque mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.

Amis Lecteurs,

A prix égal... A qualité égale... Réservez vos achats à nos annonceurs.

FLASH

Dans notre dernier bulletin N° 19 de Juin 1971, nous indiquions que le Gaz de France ayant des travaux à exécuter nous serions peut-être obligés de modifier le programme de nos travaux.

Maintenant, nous pouvons affirmer que les travaux de réfection de voirie de toute la rue des Ecoles depuis la rue Lesieur, ainsi que la rue Jean-Dominique Fauré, seront exécutés avant la fin de l'année 1971.

(Coût : 401.469,64 Frs dont 60.220,44 de T.V.A.).
Les travaux de la rue Henri Barbusse seront répartis en priorité pour 1972, ceux-ci ayant été prévus en cas d'impossibilité de terminer la rue des Ecoles.

Pour le chemin de la donation Cayeux, dès l'exécution du réseau d'eaux usées, sa réfection est envisagée.

Nous aménagerons sommairement la partie de la rue du Jeu d'Arc que nous avons élargie ainsi que la descente entre le nouveau cimetière et la Fontaine du Jubilé puisque nous avons maintenant l'accord des cinq concessionnaires, dès que les travaux d'exhumation et du pan coupé du mur du cimetière seront réalisés.

Pour le reste du programme voirie, il est difficile d'en dire plus pour l'instant, la commission devant statuer sur la priorité en fonction des réponses qui seront apportées par les Ponts et Chaussées sur des questions précises. En effet, dans le cadre de la politique du pouvoir, chacun a pu entendre à la radio et à la télévision que le gouvernement voudrait remettre à la charge des communes les routes nationales et les voies départementales qui traversent celles-ci ; c'est ce qu'il appelle le déclassement mais c'est aussi faire supporter par les contribuables des nouvelles charges pour lesquelles il n'est pas prévu de subvention.

En ce qui nous concerne, trois départementales traversent Montataire : le C.D. 123, la déviation du C.D. 123, le C.D. 604 de Nogent à la rue Mertian, le C.D. 92 Route de St-Leu.

Nous avons donc demandé une audience à Monsieur REANT, Ingénieur des Ponts et Chaussées de Creil qui a reçu aimablement, on doit le dire, le 16 Octobre 1971, une délégation de la commission en présence du responsable technique de la commune, Monsieur BARRE. Nous lui avons exposé fermement nos désirs ainsi que nos craintes en fonction des déclarations des porte-paroles du pouvoir gaulliste.

NOS DESIRS :

Réfection totale du C.D. 123, avec quelques rectifications du tracé depuis la limite de Creil jusqu'à Magenta, élargissement entre la fin de la déviation jusqu'à Magenta.

Faire une étude d'assainissement et de pluvial pour cette partie, une conduite en refoulement étant nécessaire.

Rectification du virage à Gournay, suppression de l'étranglement rue Abel Lancelot pour le C.D. 604 qui est resté en très mauvais état suite au passage du réseau d'eaux usées.

Le C.D. 92, pour lequel nous envisagions un élargissement à la hauteur du passage à niveau jusqu'au pont du Thérain, sera déclassé lorsque la voie industrielle sera terminée.

sur la voirie

Monsieur REANT pense que la circulation sera facilitée par la mise en service de cette voie industrielle, nous avons quant à nous, réservé notre jugement.

Pour tous ces travaux que nous voudrions réaliser dans un délai aussi court que possible (2 à 3 ans), nous ne voulons payer que ce qui nous incombe, c'est-à-dire les trottoirs, les bordures et les fils d'eau.

NOS CRAINTES :

Si le projet de déclassement de ces voies et la remise à disposition à la Commune était envisagée avant leurs réfections totales, nous avons fait connaître que nous appellerions la population de Montataire à manifester sa désapprobation par des moyens divers, car en définitive ce serait elle qui paierait la totalité des travaux restant à exécuter dans ce domaine.

Monsieur REANT nous a promis une réponse dans les 15 jours qui suivent, mais si l'avis nous semble favorable du côté des Ponts et Chaussées, il faut craindre l'obstruction toujours possible du Conseil Général de l'Oise.

C'est donc une affaire à suivre dont nous aurons l'occasion de vous entretenir dans un prochain bulletin.

Le Président de la Commission,
BAS Irénée.

Au service de votre vue

Michel CAMUS

Opticien diplômé d'Etat - Agréé par toutes les Mutuelles de l'Oise
Choix unique dans la région de lunettes « Mode » et classiques 47, rue de la République - Tél. 455.22.24

DROGUERIE - QUINCAILLERIE - MÉNAGER - ELECTRO-MÉNAGER
Le Spécialiste pour l'Agencement et le Confort de votre Foyer

À L'ARC-EN-CIEL

3 MAGASINS A VOTRE SERVICE : 6, Place Carnot - CREIL-VILLE
3, Pl. Franklin Roosevelt - CREIL-FLATEAU - 5, Pl. Auguste Génie - MONTATAIRE

ENTREPRISE CAMUS S.A.

Travaux Publics - Bâtiment

10, Rue Démagnez, CREIL - Tél. 455.06.08

L'activité des Sociétés Sportives

Après la période des vacances, le sport a repris toute son activité et il nous a semblé nécessaire de faire le point sur les derniers résultats enregistrés par nos sociétés sportives.

I - **L'UNION CYCLISTE MONTATAIRIENNE** a terminé sa saison. Des résultats encourageants ont été enregistrés. Si la saison n'a pas été couronnée par de nombreuses victoires, les places d'honneur de nos cyclistes y sont par contre nombreuses. Les jeunes promettent beaucoup et l'on peut espérer que le cyclisme montatairien reviendra au premier plan dans notre département.

II - **POUR LE STANDARD** les premiers résultats sont vraiment faibles et nous devons le reconnaître. Cependant, soyons objectifs : notre équipe première est formée de jeunes incorporés cette année en équipe seniors et il faut leur laisser le temps de s'adapter à des matches plus durs qu'en jeunes et surtout plus virils. Le travail du nouvel entraîneur se fera sentir dans quelques mois. Nous devons être patients et surtout ne pas accabler nos jeunes mais au contraire les encourager, les soutenir pour que notre football reprenne sa véritable place dans notre cité, sur tous les terrains de notre département et d'ailleurs. Nous devons garder toute notre confiance envers l'entraîneur et l'équipe de dirigeants du président LAVIELLE.

III - Abordons maintenant un club aux résultats encourageants : **LE BASKETT DE CHEZ MARINONI**. En tête du classement, cette équipe laisse entrevoir une bonne saison. Malgré le départ ou l'arrêt de certains éléments, l'équipe a serré les coudes et l'appoint d'un conseiller technique devrait permettre aux rotativistes de briller sur tous les terrains de Picardie et la coupe de l'Oise sera encore un objectif majeur pour nos basketteurs de chez Marinoni « mais aussi Montatairiens, équipe faisant partie intégrante du sport à Montataire ».

IV - Voyons pour terminer, le **HAND-BALL**. Des résultats prometteurs font apparaître de grandes possibilités pour ce sport qui est en plein développement. Une école de Hand a été créée grâce à l'initiative du dévoué président SANVOISIN qui fait un travail considérable. Nous profitons de ce bulletin pour faire un appel aux personnes qui aiment ce sport et qui désireraient apporter leur aide, soit comme dirigeant, soit comme

accompagnateur, de se faire connaître en se présentant à la salle des sports où les renseignements nécessaires leur seront donnés au bureau.

En effet, un manque de dirigeants se fait actuellement sentir et surtout dans le domaine du Hand, le président actuel étant pris comme entraîneur, dirigeant, etc... pour 5 équipes et une école. Alors, Montatairiens ou Montatairiennes qui aiment le Hand-Ball, venez apporter votre aide pour une meilleure activité.

Nous reprendrons l'activité des sociétés sportives dans notre prochain numéro en y abordant les autres sports, tels le tennis, le volley, le judo, la gymnastique, etc...

FEVRIER Jimmy.

BRASSERIE DE MONTATAIRE

Bières - Cidres - Limonades - Sodas - Sirops
Jus de Fruits - Eaux Minérales

Roger DROUIN

MONTATAIRE

Tél. 455.07.13

3, rue de Condé, 3

Société GODART, Père & Fils

TRANSPORTS et DÉMÉNAGEMENTS

87, Rue Jean-Jaurès - MONTATAIRE

Tél. 455.12.79

Entreprise de Maçonnerie - Béton Armé - Transport

LECHOPPIED FRÈRES

27, rue Désiré Véret — NOGENT-SUR-OISE - 60 — Tél. 455.27.85

GROUPES SCOLAIRES

CARRELAGE - PLATRERIE

CONSTRUCTIONS IMMOBILIÈRES

TRAVAUX PARTICULIERS

USINES - H.L.M.

Assis. sportives



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LA BANQUE DE NOTRE TEMPS

met à votre disposition ses guichets de :

MONTATAIRE - 6, Place A. Génie - Tél. 455.18.11

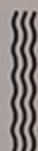
CREIL - 21, Avenue J. Uhry - Tél. 455.21.49

CREIL-LE-HAUT - Rue Madeleine Blin - Tél. 455.16.27

NOGENT/OISE - Les Trois Rois

PRÊTS PERSONNELS ORDINAIRES ET IMMOBILIERS
PLANS D'ÉPARGNE LOGEMENT 8 % NET D'IMPOTS
ET ASSORTIS D'UNE ASSURANCE

PROGRAMME DE FRUCTIFICATION D'ÉPARGNE



Tous les Produits **SHELL**

CARBURANTS - LUBRIFIANTS - HUILES COMBUSTIBLES

Etablissements PEREZ

THERMOSHELL chauffage service

Finance, Entretien, Ravitaille
votre installation de chauffage

10, Rue Jessé - **60 - CREIL**

Téléphone 455.22.06
455.29.93



VOILES PLEIN-JOUR,
 AMBIANCE HEUREUSE



Comptoir Cotonnier

69, Rue Gambetta
 CREIL - Tél. 455.06.63

VOTRE SPÉCIALISTE :

- Rideaux tous styles
- Fournitures
- Pose de tringles
- Devis gratuit sur demande
- Tous articles litene
- Ensemble "Tréca"
- Tissus d'ameublement
- Linge maison

Toute la Chemiserie - Vêtements Professionnels
 Tout pour les Cadeaux de Fin d'Année

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LOCATION-ATTRIBUTION

H. L. M.

DE COMPIÈGNE ET DE LA RÉGION

COMPÉTENCE TERRITORIALE : Département de l'Oise

29, Rue Hippolyte-Bottier - COMPIÈGNE - Tél. 440-08-14

28, Rue de Lattre de Tassigny - CREIL - Tél. 455.30.15



LOGEMENTS GERES : 1.151
 EN COURS DE CONSTRUCTION : 398
 PROGRAMMES A L'ETUDE : 1.240

Programmes en cours et en projet à CREIL, MONTATAIRE, NOGENT-SUR-OISE, LIANCOURT et SENLIS